

Formation : Gérer les déchets d'activités économiques en conformité avec la réglementation française

Les points de vigilance pour l'entreprise

Cours pratique - 2j - 14h - Réf. GCH

Prix : 1650 € H.T.

La réglementation des déchets d'activités économiques est l'un des secteurs les plus complexes du droit français. Cette formation vous permettra de comprendre les droits et devoirs de chaque acteur concerné, afin de sécuriser ou valider la conformité réglementaire de vos pratiques et de celles de vos prestataires.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ S'approprier le langage spécifique aux déchets pour pouvoir les caractériser
- ✓ Avoir une vision globale de la politique déchets française et de son application pour les activités économiques
- ✓ Connaître les principales filières de valorisation et d'élimination des déchets applicables
- ✓ Appréhender les rôles et responsabilités du producteur à l'éliminateur final

Public concerné

Responsables QSE, services généraux, logistique. Tout acteur de l'entreprise en charge de la gestion des déchets de son service.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

PARTICIPANTS

Responsables QSE, services généraux, logistique. Tout acteur de l'entreprise en charge de la gestion des déchets de son service.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Études de cas. Exercices. Atelier de construction d'une procédure de gestion des déchets ou analyse de procédures apportées par les participants.

Méthodes pédagogiques

Apports méthodologiques. Pédagogie active et participative. Travaux en sous-groupes qui peuvent s'appuyer sur des documents apportés par les participants (documents de traçabilité, procédures).

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Découvrir le langage spécifique à la gestion des déchets

- Évaluer l'étendue de la définition des termes "détenteur" et "déchet".
- Décoder les acronymes officiels et usuels associés.
- Comprendre les clés pour trier les déchets de ses activités.

Exercice

Caractériser une sélection de déchets par famille selon leurs dangers et leur valeur.

2 Intégrer le cadre réglementaire de la gestion des déchets d'activités économiques

- S'approprier la hiérarchisation des niveaux de gestion des déchets.
- Identifier les filières d'élimination autorisées par type de déchets.
- Mesurer l'importance de la REP (Responsabilité Élargie du Producteur).

Réflexion collective

Faire le lien entre traitement et niveau de gestion autorisés pour une sélection de déchets.

3 Évaluer concrètement les exigences applicables à un producteur de déchets

- Appréhender les exigences applicables au tri et au stockage temporaire sur site.
- Déterminer les points de vigilance associés à l'enlèvement.

Etude de cas

Identifier les points de vigilance sur un échantillon de situations.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

4 Comprendre les droits et devoirs des différents acteurs de la chaîne de gestion

- Définir les exigences associées aux intermédiaires (collecteurs, négociants).
- Spécifier le lien entre la réglementation ICPE et les activités de gestion de déchets.
- Caractériser les conséquences et les sanctions en cas d'infractions.

Travaux pratiques

Recherche de documents justifiant de la conformité réglementaire de la filière de prise en charge d'une sélection de déchets.

5 Cerner l'étendue de la documentation de traçabilité

- Saisir l'organisation de la nomenclature des déchets et les principes de codification des déchets.
- Identifier les supports associés à la contractualisation de la prise en charge.
- Identifier les supports associés à l'élimination.
- Établir le lien avec le registre chronologique des déchets.

Etude de cas

Analyse de la complétude d'une sélection de documents de traçabilité.

6 Synthétiser les points de vigilance de l'organisation de la gestion des déchets

- Définir les rôles et responsabilités des différents acteurs de l'organisme.

Travaux pratiques

Atelier de construction d'une procédure de gestion des déchets ou analyse critique de procédures apportées par les apprenants.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.